

VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN TRAITANT ?



Vous habitez sur le territoire
de la CPTS Val de Tardoire ?

INSCRIVEZ-VOUS SUR LA

LISTE D'ATTENTE TERRITORIALE



Scannez le QR code pour effectuer votre
demande

OU



Contactez notre assistante par téléphone au
06 07 80 13 53



Cette démarche est réservée aux personnes :

- Sans médecin traitant
- Résidant sur le territoire de la CPTS Val de Tardoire

IMPORTANT



L'inscription sur la liste d'attente ne garantit pas
l'affiliation à un médecin traitant.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1

FAITES VOTRE DEMANDE

Par formulaire en ligne ou par téléphone

2

VOUS ÊTES RECONTACTÉ(E)

L'assistante vérifie votre éligibilité et vous informe des solutions d'accès aux soins disponibles

3

VOTRE DEMANDE EST TRANSMISE

Aux médecins du territoire pour étudier les possibilités de prise en charge

NOTRE TERRITOIRE

La CPTS Val de Tardoire regroupe les communes suivantes:

- Agris
- Bunzac
- Charras
- Chazelles
- Écuras
- Eymouthiers,
- Feuillade
- Grassac
- La Rochefoucauld-en-Angoumois
- La Rochette
- Mainzac
- Marillac-le-Franc
- Marthon
- Montbron
- Moulins-sur-Tardoire
- Orgedeuil
- Pranzac
- Rivières
- Rouzède
- St-Adjutory
- St-Germain-de-Montbron
- St-Sornin
- Souffrignac
- Taponnat-Fleurignac
- Vouthon
- Yvrac-et-Malleyrand



Ensemble pour la santé de notre territoire

CPTS Val de Tardoire - Association Loi 1901

645 rue de le Maladrie 16 110 RIVIERES

SIRET : 938 763 430 00015